

Dossier d'inscription scolaire

Pièces à fournir :

originaux, photocopies uniquement du carnet de santé :

- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé de l'enfant
- Une pièce d'identité du parent inscrivant l'enfant
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Pour les personnes hébergées, l'hébergeant doit fournir une attestation sur l'honneur, la copie de sa pièce d'identité et un justificatif de domicile
- Pour les parents divorcés ou séparés, le jugement de divorce ou de séparation stipulant l'exercice de l'autorité parentale et une attestation de l'autre parent autorisant l'inscription scolaire avec copie de sa pièce d'identité.

○ Pour les enfants en garde alternée ou partagée si le jugement ne le mentionne pas, vous nous préciserez, par un accord écrit des deux parents :

Réservation des activités périscolaires :

- quel est le parent responsable,
- ou si ces réservations se font selon le planning d'une éventuelle garde alternée.

Facturation des activités périscolaires :

- quel est le parent facturé,
- ou si cette facturation doit être établie selon le planning d'une éventuelle garde alternée.

École Gustave Eiffel :

Prendre rendez-vous avec Madame PELOT, directrice de l'école, muni de la présente fiche d'inscription, de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Tél : 01.34.41.43.08

Centre de loisirs :

Fiche sanitaire à remplir, disponible à l'accueil de la mairie.